

Assemblées des États membres de l'OMPI

**Quarante-huitième série de réunions
Genève, 20 – 29 septembre 2010**

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR
LE COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET À SA QUINZIÈME SESSION
(1^{er} – 3 septembre 2010)**

Document établi par le Secrétariat

1. Le présent document récapitule les recommandations formulées par le Comité du programme et budget (PBC) à sa quinzième session tenue du 1^{er} au 3 septembre 2010 à la suite de l'examen des points de l'ordre du jour et des documents correspondants indiqués dans le document WO/PBC/15/1 (voir l'annexe I du présent document).
2. Le rapport complet de la quinzième session du PBC sera rédigé en temps utile en vue de son approbation conformément à la pratique établie.
3. Les recommandations formulées par le PBC pendant sa quinzième session sont indiquées ci-après.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

ÉLECTION DU PRESIDENT ET DES DEUX VICE-PRESIDENTS DU COMITE DU PROGRAMME ET BUDGET

Accord sur la présidence du Comité du programme et budget (PBC) :

- Les États-Unis d'Amérique présideront le PBC à partir du 1^{er} septembre 2010 jusqu'à la fin des assemblées générales de 2011, soit les sessions ordinaires du PBC suivantes :
 - septembre 2010 ;
 - juin 2011 ;
 - septembre 2011.
- L'Égypte assumera la fonction de vice-président pendant cette période.
- L'Égypte présidera le PBC à partir de la fin des assemblées générales de 2011 jusqu'à la fin des assemblées générales de 2013, soit les sessions ordinaires du PBC suivantes :
 - juin 2012 ;
 - septembre 2012 ;
 - juin 2013 ;
 - septembre 2013.
- Les États-Unis d'Amérique assumeront la fonction de vice-président pendant cette période.
- Un nouveau président sera élu après la fin des assemblées générales de 2013.

Cette décision ne constitue pas un précédent pour le choix des présidents des organes de l'OMPI.

M. Dmitry Gonchar, de la Fédération de Russie, a aussi été élu vice-président.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DE GESTION FINANCIERE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009; ARRIERES DE CONTRIBUTIONS AU 30 JUIN 2010

document WO/PBC/15/2 et publication FMR/2008-2009

Rapport du vérificateur externe sur les comptes de l'OMPI pour l'exercice biennal 2008-2009.

Le Comité du programme et budget de l'OMPI a examiné le Rapport de gestion financière 2008-2009 (document FMR/2008-2009) ainsi que le contenu du document WO/PBC/15/2 et a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI

- i) d'approuver le Rapport de gestion financière 2008-2009 (document FMR/2008-2009); et*
- ii) de prendre note de l'état de paiement des contributions au 30 juin 2010.*

**ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009 SELON LES NORMES
COMPTABLES INTERNATIONALES DU SECTEUR PUBLIC (NORMES IPSAS)**

document WO/PBC/15/3

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/15/3.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME EN 2008-2009

document WO/PBC/15/4

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI d'approuver le document WO/PBC/15/4.

**RAPPORT DE VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME
EN 2008-2009**

document WO/PBC/15/5

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/15/5.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

PLAN STRATEGIQUE A MOYEN TERME (PSMT)

document WO/PBC/15/10

Le Comité du programme et budget a pris note du contenu du document WO/PBC/15/10 et a recommandé que le président du PBC mène des consultations avec les États membres avant de soumettre ce document à l'Assemblée générale pour examen.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

EXPOSE SUR LE PROGRAMME DE REORIENTATION STRATEGIQUE.

Présentation PowerPoint

Le Comité du programme et budget a pris note du contenu de la présentation.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

EXAMEN DE LA PROCEDURE BUDGETAIRE APPLIQUEE AUX PROJETS PROPOSES PAR LE COMITE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE (CDIP) POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS RELATIVES AU PLAN D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT

document WO/PBC/15/6 Rev.

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI d'approuver les propositions figurant aux paragraphes 13 à 18 du document WO/PBC/15/6 Rev. La procédure ainsi adoptée serait examinée pendant la session de 2013 du PBC.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

POLITIQUE LINGUISTIQUE A L'OMPI

document WO/PBC/15/9

Le Comité du programme et budget a examiné le contenu du document WO/PBC/15/9 et a demandé au Secrétariat de présenter aux assemblées des États membres de l'OMPI, pour leur session de septembre 2010, un texte remanié en ce qui concerne la proposition figurant à l'alinéa vii) du projet de décision (voir l'annexe II du présent document).

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

POLITIQUE EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS

document WO/PBC/15/8

Le Comité du programme et budget a examiné le contenu du document WO/PBC/15/8 et a demandé au Secrétariat de présenter une proposition remaniée pour une session future du PBC, compte tenu des observations et des commentaires formulés par les États membres.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

POLITIQUE EN MATIERE DE FONDS DE RESERVES

document WO/PBC/15/7 Rev.

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note de la politique de l'OMPI en matière de réserves et d'approuver les recommandations proposées relatives aux principes et au mécanisme d'approbation à appliquer en ce qui concerne l'utilisation des réserves, tels qu'ils sont exposés aux paragraphes 20 à 23 du document WO/PBC/15/7 Rev..

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

NIVEAU D'UTILISATION DES RESERVES ET SYNTHESE FINANCIERE ACTUALISEE POUR 2010

document WO/PBC/15/16

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/15/16.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME INTEGRE DE PLANIFICATION DES RESSOURCES (ERP) A L'OMPI

document WO/PBC/15/17

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI

- i) d'approuver la proposition de mise en œuvre du projet ERP figurant dans l'annexe du document WO/PBC/15/17; et*
- ii) d'approuver à cette fin une dotation de 25 millions de francs suisses provenant des réserves, à utiliser conformément au plan et à l'avancement du portefeuille de projets pour la durée prévue de la mise en œuvre, comme indiqué au paragraphe 15 du document WO/PBC/15/17 et au paragraphe 24 de l'annexe du document WO/PBC/15/17.*

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE MODULES INFORMATIQUES POUR ASSURER LA CONFORMITE AVEC LE NOUVEAU REGLEMENT FINANCIER ET SON REGLEMENT D'EXECUTION ET LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES DU SECTEUR PUBLIC (NORMES IPSAS)

document WO/PBC/15/18

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/15/18.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES

i. Évaluation de la fonction d'audit interne

document WO/PBC/15/12

Le Comité du programme et budget a recommandé à l'Assemblée générale de prendre note du contenu du document WO/PBC/15/12 et de son annexe.

ii. Audit de surveillance financière dans le domaine de la gestion des surfaces et des infrastructures

document WO/PBC/15/11

Le Comité du programme et budget a pris note du document WO/PBC/15/11 et de son appendice.

iii. Audit intermédiaire du projet de construction du nouveau bâtiment administratif et d'une aire de stockage supplémentaire – suites données à l'audit 2008

document WO/PBC/15/13

Le Comité du programme et budget a pris note du document WO/PBC/15/13 et de son appendice.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE D'AUDIT DE L'OMPI

documents WO/PBC/15/22 et WO/AC/18/2

Le Comité du programme et budget a examiné les rapports des quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième réunions du Comité d'audit de l'OMPI et les recommandations du comité figurant dans les documents WO/PBC/15/22 et WO/AC/18/2.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS RELATIVES AU COMITE D'AUDIT

Rapport du Groupe de travail sur les questions relatives au Comité d'audit (voir l'annexe III du document WO/PBC/15/23 reproduite dans le document WO/GA/39/13)

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI d'approuver et de mettre en œuvre les recommandations formulées par le Groupe de travail sur les questions relatives au Comité d'audit figurant aux paragraphes 3 à 30 du rapport du groupe de travail.

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR

EXPOSE PRESENTE PAR LE DIRECTEUR DE LA DIVISION DE L'AUDIT ET DE LA SUPERVISION INTERNES

présentation PowerPoint

Le Comité du programme et budget a pris note du contenu de l'exposé présenté par le directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes.

POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR

EXAMEN DE LA CHARTE DE L'AUDIT INTERNE

document WO/PBC/15/14

Le Comité du programme et budget a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver la Charte de l'audit et de la supervision internes figurant dans l'annexe du document WO/PBC/15/14 sous réserve des modifications ci-après :

- i) la première phrase du paragraphe 4 de l'annexe se termine par les termes : "(...) rend compte au directeur général."; et*
- ii) dans la première phrase du paragraphe 27 de l'annexe, insérer les mots "suffisamment nombreux" après les termes "(...) sont confiées à des administrateurs (...)".*

POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA SELECTION DU VERIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES

document WO/PBC/15/15

Le Comité du programme et budget a recommandé à l'Assemblée générale de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/15/15 et au jury de sélection de prendre note des recommandations relatives aux points figurant dans le paragraphe 38 du rapport du Comité d'audit (document WO/AC/18/2).

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET RELATIF A LA NOUVELLE CONSTRUCTION

document WO/PBC/15/19

Le Comité du programme et budget a pris note du contenu du document WO/PBC/15/19.

POINT 22 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET RELATIF A LA NOUVELLE SALLE DE CONFERENCE

document WO/PBC/15/20

Le Comité du programme et budget a pris note du contenu du document WO/PBC/15/20.

POINT 23 DE L'ORDRE DU JOUR

**RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE MODERNISATION DE LA
SECURITE POUR LES LOCAUX EXISTANTS**

document WO/PBC/15/21

Le Comité du programme et budget a pris note du contenu du document WO/PBC/15/21.

[Les annexes suivent]



WO/PBC/15/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 1^{ER} SEPTEMBRE 2010

Comité du programme et budget

Quinzième session

Genève, 1^{er} – 3 septembre 2010

ORDRE DU JOUR

adopté par le Comité du programme et budget

1. Ouverture de la session
2. Élection du président et des deux vice-présidents du Comité du programme et budget
3. Adoption de l'ordre du jour
voir le présent document.

Examen de l'exercice biennal 2008-2009

4. Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2008-2009; arriérés de contributions au 30 juin 2010
voir le document WO/PBC/15/2 et la publication FMR/2008-2009
voir le Rapport du vérificateur externe sur les comptes de l'OMPI pour l'exercice biennal 2008-2009.

États financiers pour l'exercice biennal 2008-2009 selon les Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS)
voir le document WO/PBC/15/3.

5. Rapport sur l'exécution du programme en 2008-2009
voir le document WO/PBC/15/4.

Rapport de validation du Rapport sur l'exécution du programme en 2008-2009
voir le document WO/PBC/15/5.

Planification et budgétisation

6. Plan stratégique à moyen terme (PSMT)
voir le document WO/PBC/15/10.
7. Exposé sur le programme de réorientation stratégique
présentation PowerPoint.
8. Examen de la procédure budgétaire appliquée aux projets proposés par le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) pour la mise en œuvre des recommandations relatives au Plan d'action pour le développement
voir le document WO/PBC/15/6.

Propositions de politiques

9. Politique linguistique à l'OMPI
voir le document WO/PBC/15/9.
10. Politique en matière d'investissements
voir le document WO/PBC/15/8.
11. Politique en matière de fonds de réserve
voir le document WO/PBC/15/7.

Propositions et rapports relatifs aux projets et aux initiatives

12. Niveau d'utilisation des réserves et synthèse financière actualisée pour 2010
voir le document WO/PBC/15/16.
13. Proposition relative à la mise en œuvre d'un système intégré de planification des ressources (ERP) à l'OMPI
voir le document WO/PBC/15/17.
14. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de modules informatiques pour assurer la conformité avec le nouveau Règlement financier et son règlement d'exécution et les normes IPSAS
voir le document WO/PBC/15/18.

Audit et supervision

15. Rapports du vérificateur externe des comptes
 - i. Évaluation de la fonction d'audit interne
voir le document WO/PBC/15/12.
 - ii. Audit de surveillance financière dans le domaine de la gestion des surfaces et des infrastructures
voir le document WO/PBC/15/11.
 - iii. Audit intermédiaire du projet de construction du nouveau bâtiment administratif et d'une aire de stockage supplémentaire – suites données à l'audit 2008
voir le document WO/PBC/15/13.
16. Rapport du président du Comité d'audit de l'OMPI
voir le document WO/PBC/15/22.
17. Rapport du Groupe de travail sur les questions relatives au Comité d'audit
exposé présenté oralement.
18. Exposé présenté par le directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes
présentation PowerPoint.
19. Examen de la Charte de l'audit interne
voir le document WO/PBC/15/14.
20. Rapport sur l'état d'avancement de la sélection du vérificateur externe des comptes
voir le document WO/PBC/15/15.

État d'avancement des projets relatifs aux locaux, aux nouvelles constructions et à la sécurité sur le campus de l'OMPI

21. Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction
voir le document WO/PBC/15/19.
22. Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle salle de conférence
voir le document WO/PBC/15/20.
23. Rapport sur l'état d'avancement du projet de modernisation de la sécurité pour les locaux existants
voir le document WO/PBC/15/21.

Clôture de la session

24. Adoption du rapport
25. Clôture de la session

[Fin du document]

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

PROJET DE DÉCISION SUR LE POINT 9 (POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'OMPI)

document WO/PBC/15/9

Le Comité du programme et budget

- i) a pris note avec satisfaction des informations contenues dans le document WO/PBC/15/9, qui constituent un pas en avant vers la mise en place d'une politique linguistique à l'OMPI;*
- ii) a demandé au Secrétariat d'augmenter la part des traductions sous-traitées de haute qualité, en particulier vers les pays en développement, et de présenter au comité, à sa prochaine session, des informations sur les économies qui peuvent être ainsi réalisées;*
- iii) a demandé au Secrétariat d'établir des critères rigoureux en ce qui concerne les options de sous-traitance;*
- iv) a salué les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en place un système d'enregistrement électronique des délibérations, et progressivement, la diffusion des délibérations sur le site Web de l'OMPI, et a demandé que cette solution soit étendue à toutes les réunions officielles de l'OMPI;*
- v) reconnaissant que des documents de travail plus concis faciliteraient les délibérations, a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver la proposition faite par le Secrétariat de réduire encore la longueur moyenne des documents de travail, étant entendu, cependant, que cette nouvelle réduction ne constituerait pas une exigence obligatoire mais une indication de principe, et que, alors que la qualité des informations devrait être garantie, cette réduction ne s'appliquerait pas aux documents communiqués au Secrétariat par les États membres;*
- vi) a recommandé à l'Assemblée générale d'adopter la proposition formulée par le Secrétariat aux paragraphes 40 et 41 du document WO/PBC/15/9 (selon laquelle les documents exceptionnellement volumineux et les documents d'appui (études, enquêtes) demandés par certains comités ne seront disponibles que dans la langue originale, et qu'ils seront assortis d'un résumé établi par le Secrétariat dans les six langues), étant toutefois entendu que, si un État membre ou un groupe d'États membres exprimait un intérêt particulier pour l'un de ces documents, le Secrétariat traduirait l'intégralité du texte dans la langue demandée;*
- vii) [a noté avec satisfaction que, sous réserve de l'adoption, par l'Assemblée générale, des alinéas v) et vi) ci-dessus, le Secrétariat pourrait élargir l'offre linguistique aux six langues officielles de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), à partir de 2011, en ce qui concerne les documents destinés aux comités de l'OMPI, selon les indications figurant dans le document WO/PBC/15/9.]*

[Fin de l'annexe II et du document]